

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AU REGLEMENT 2% DE SYNTHÈSE – SAISON 2024

Les propositions suivantes ont été travaillées par les membres de la CTR réuni le 26/10/2023, et soumises lors de la réunion des clubs le 18/11/2023

TARIFS 2023/2024

Tarifs d'engagement championnat inchangés (15 € par pilote, sauf : 7 € pour les démos)

Tarifs d'engagement aux courses :

- 28 € toutes catégories (+ 1 €)
- 40 € toutes catégories hors délai et 40 € pour les Open (harmonisation des tarifs)
- Tarif inchangé pour les 50/60
- Pas de majoration tarifaire hors délai pour les 50/60.

AUTRES PROPOSITIONS

- Rappel : photo obligatoire sur les licences (application du règlement national, avec pénalité)
- Transpondeur à la journée : dépôt d'une caution de 100 € par le pilote. Encaissement du chèque si le transpondeur n'est pas restitué sous 8 jours.
- Intégration du règlement « moto ancienne » dans le 2% de synthèse
- Date limite d'inscription au championnat 2024 : 29/02/2024